



En dépit des stratagèmes mis sur pieds par de nombreux trafiquants, d'importantes quantités de produits de première nécessité issues de la fraude et de la contrebande sont régulièrement prises dans les filets des gabelous dans cette région. 145 cartons de vins et whiskies de contrebande y viennent d'être saisis.

Lutte contre le Commerce illicite, la veille est sans répit aux frontières camerounaises à l'effet de l'espace économique national de la fraude et de la contrebande. Depuis la mise sur pied de l'opération de l'opération « **Halte au Commerce Illicite** » (*Halcomi*), les informations de la Direction Générale des Douanes font régulièrement état d'importantes cargaisons de produits stoppées au niveau des portes d'entrée sur le territoire.

Dans la région du Sud, les coups de filets des éléments de la douane font des effets. Les dernières opérations dans cette région font état d'**une saisie de 145 cartons de vins et whiskies de contrebande**. En effet, dans la nuit du 21 et 22 septembre 2020, les douaniers ont mis la main sur **45 cartons de whiskies non estampillés** dans le département de la Vallée du Ntem, plus précisément la localité de Kye-Ossi, frontalière à la Guinée équatoriale.

Dans la foulée, les sources de la direction générale de la douane apprennent dans le Newsletter hebdomadaire, que **100 cartons de vins de contrebande** ont été saisis par les éléments de la brigade mobile des douanes d'Ébolowa.

Pour faire face au commerce illicite et à la contrebande, qui cause d'importants manque-à-

gagner aux entreprises et à l'Etat, l'Opération **Halcomi** semble faire ses preuves. De nombreuses prises sont régulièrement effectuées par les équipes de la Douane à travers le pays, dans les bus de transport en commun. Il s'agit généralement des produits de première nécessité. **Sardines, riz, bouteilles de vin, huiles végétales, liqueurs, entre autres.** Mais d'après la Direction Générale des Douanes, les trafiquants utilisent tous les moyens en leur possession pour contourner les barrages douaniers et la surveillance. Ils empruntent par exemple les marécages et les exploitations agricoles.
